



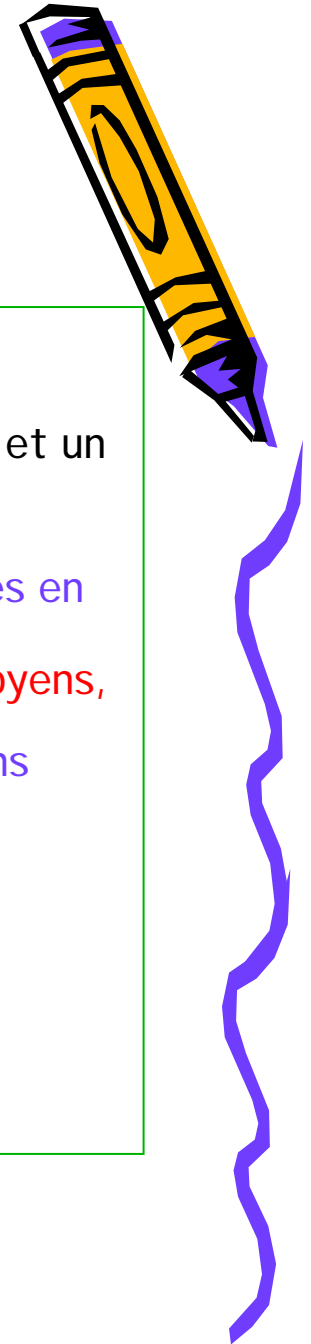
Les PPRE

MISE EN ŒUVRE



Les critères de la mise en œuvre

- **Caractéristiques :**
 - Initiative d'acteurs de terrain
 - Introduction de quelque chose de nouveau en un lieu, un contexte et un temps donné
 - Réponse à un besoin, à une envie
 - **Objectif d'amélioration :** la construction de réponses pédagogiques en direction des élèves en très grandes difficultés
 - **Une grande variété d'objet, de taille, de durée, d'objectifs, de moyens, de leviers, d'obstacle à surmonter :** un projet de personnalisation intégré dans un projet d'actions en 6ème et poursuivi en 5ème sans dispositif particulier
- **Spécificités :**
 - Des modalités d'action stabilisées
 - Un dispositif d'évaluation négocié
 - Une reconnaissance contractualisée
 - Une inscription dans le temps
 - Une place reconnue dans le projet d'établissement



Les principes de base du PPRE

Les textes :

- . Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 (Article 16)
- . Décrets n° 2005-1013 et n°2005-1014 du 24 août 2005 relatifs aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école / et au collège
- . Guide pratique du 19 Août 2005

➤ **Définition :**

Le P.P.R.E. est un plan coordonné d'actions conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation.

➤ **Objectif :**

Prévention de la grande difficulté scolaire (ou accompagnement du doublement quand il n'a pu être évité) **pour les élèves ne maîtrisant pas les compétences de base qui conditionnent d'autres acquisitions ultérieures**, afin de **conduire la totalité d'une classe d'âge à la maîtrise des connaissances et compétences du « socle commun »**, à la fin de la scolarité obligatoire. On parle de compétences fondamentales pour lesquelles une remédiation est urgente.

➤ **Les enjeux** (journée de réflexion académique sur les PPRE) retenus par le collège

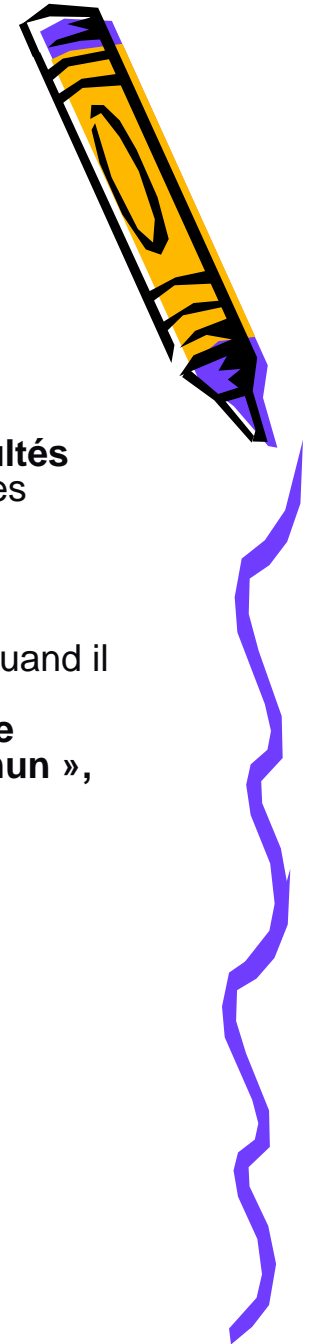
Travail dans la classe

Personnalisation et non individualisation

Mobilisation de toute l'équipe pédagogique

Différenciation pédagogique

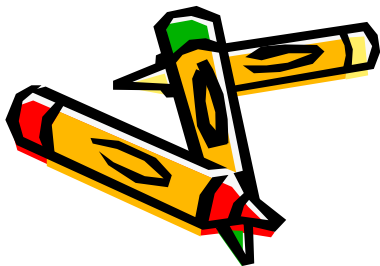
Construction d'activités d'apprentissage pertinentes



Le public de Ligny-en-Barrois et de ses communes environnantes



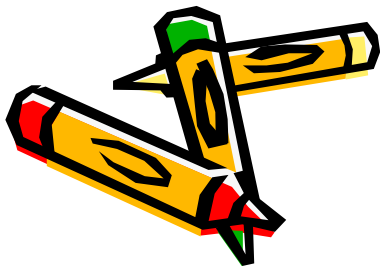
- un public **de plus en plus hétérogène**, de l'élève en très grande difficulté à l'excellence,
 - **une augmentation significative du nombre des élèves en très grande difficulté** et en difficultés (cf. les distributions des résultats d'évaluation à l'entrée de 6^{ème} de 05/06 et de 06/07),
 - **des compétences de base notamment en maîtrise de la langue de moins en moins acquises à l'entrée en 6ème**,
 - **la pauvreté économique, sociale et culturelle** ne prédispose pas ces élèves à un travail scolaire soutenu et le manque d'ambition les caractérise
 - **une paupérisation sur le secteur** et un **maintien voire une augmentation des CSP défavorisées** qui s'accompagnent d'un accompagnement des élèves par **les parents de plus en plus faible voire absent**
-
- **Quelques chiffres :**
 - Les familles des élèves recrutés se situent dans une **catégorie socioprofessionnelle défavorisée :**
 - CSP favorisées : 6 %
 - CSP « moyennes » : 21%
 - CSP défavorisées : 73 %
 - Pourcentage d'élèves boursiers : 30 %
 - Demande de fonds sociaux : 100 (en moyenne)



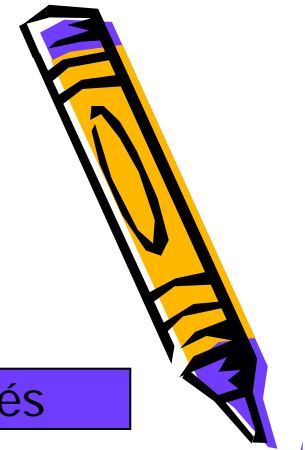
Les Principes des PPRE au collège de Ligny-en-Barrois



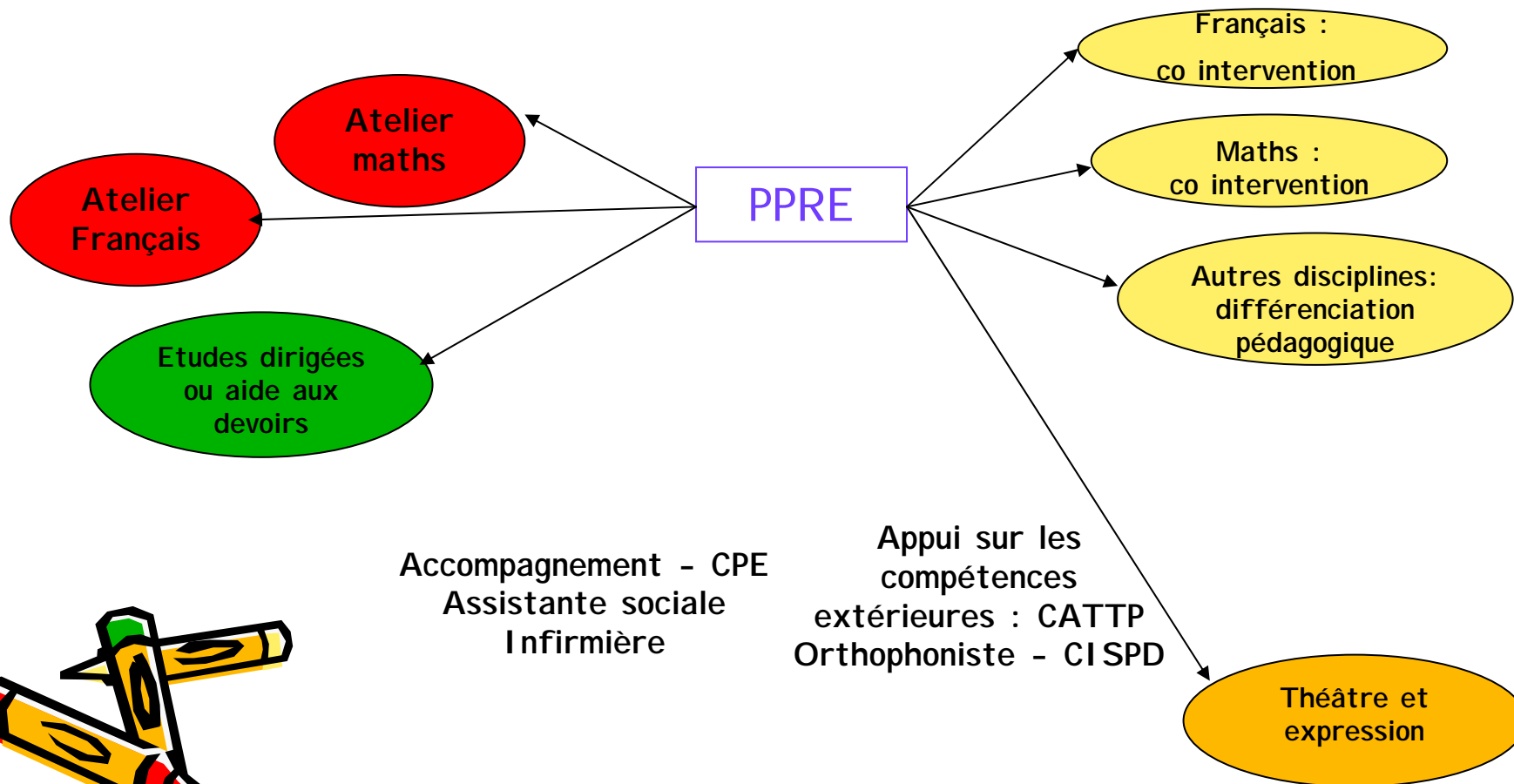
- Un PPRE est mis en place pour chaque élève dont le diagnostic indique des difficultés importantes, que ce soit :
 - en français,
 - en mathématiques
 - au niveau de la gestion de son travail et de ses devoirs
 - au niveau de ses caractéristiques personnelles ayant un impact certain sur les apprentissages voire tout autre besoin spécifique.
- Le PPRE s'articule autour d'un certain **nombre de compétences ciblées et pointues à travailler avec l'élève (de 2 à 4 par action)** – cf. contrat
- Le PPRE mobilise autour de chaque élève **un certain nombre d'acteurs**, en lien avec les actions dont il relève
- Le PPRE **dure 8 semaines** ; un bilan est alors établi et l'élève peut quitter ou rester dans l'action (reformulation des compétences à travailler pour la séquence suivante), peut entrer dans une nouvelle action ou peut quitter totalement le PPRE - si les objectifs sont atteints.
- Le PPRE mobilise des pratiques pédagogiques spécifiques...



Présentation de l'organisation au collège de Ligny-en-Barrois



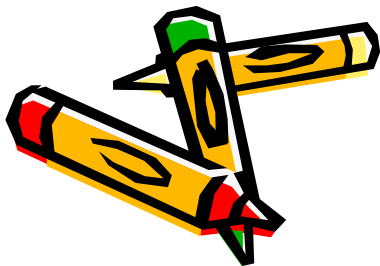
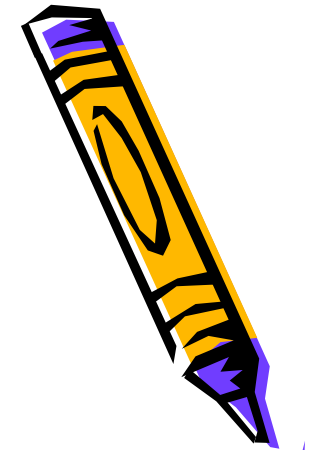
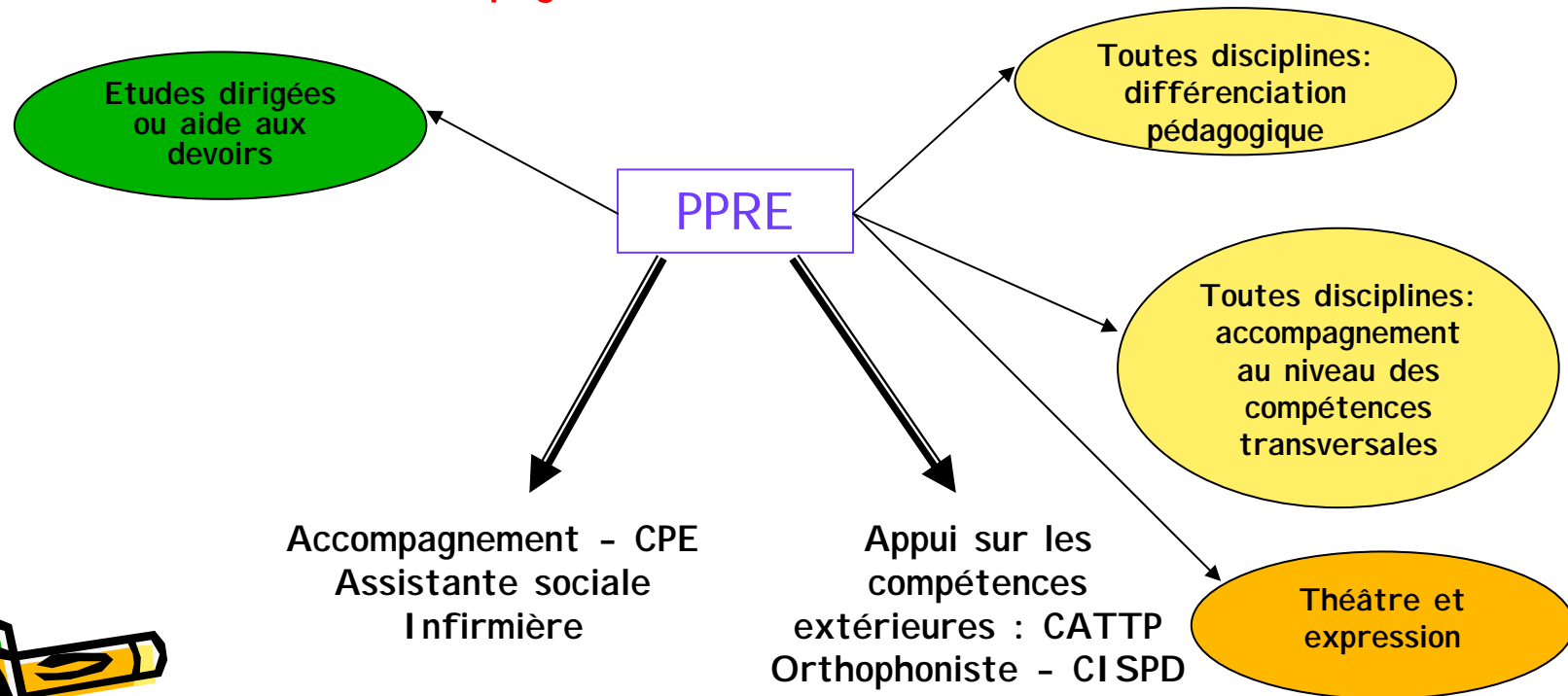
Programme d'actions de prise en charge des élèves en difficultés



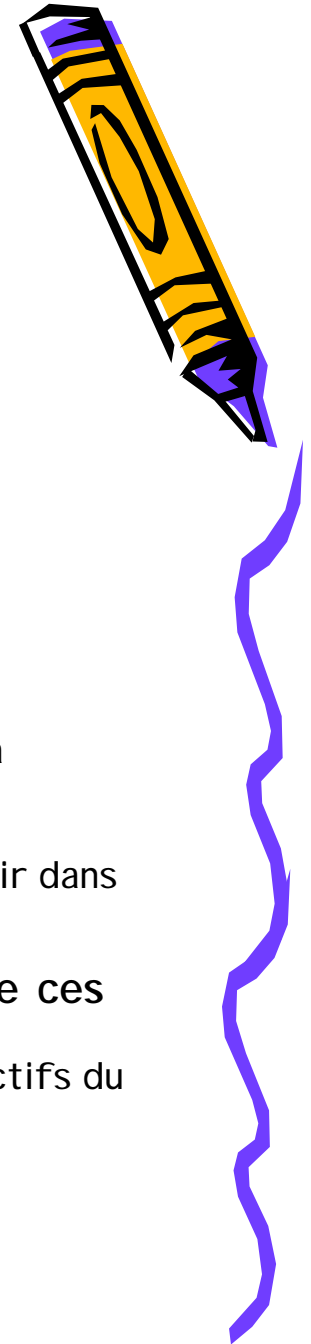
Suite de l'organisation

En 5ème

- . pas d'aménagement particulier,
- . différenciation pédagogique dans les classes
- . Accompagnement et suivi des élèves



La composition de l'équipe et le rôle de chaque membre



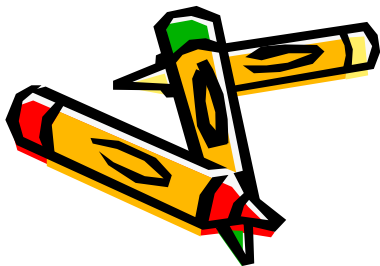
- la principale adjointe pour le suivi du projet dans sa globalité
- l'enseignante des écoles, présente dans toutes les actions, référente des élèves et régulatrice des actions :
 - Avec le corps enseignant :
 - Fonction d'échanges et de régulation
 - Dans les cours (co-intervention) :
 - accompagner le ou les élèves PPRE dans les apprentissages disciplinaires, compte tenu du diagnostic élaboré (compétences à travailler) et ce en rapport au programme en cours.
 - Dans les actions « aide aux devoirs » et « théâtre » :
 - suivre et accompagner les élèves selon les compétences à acquérir dans leur contrat.
- le professeur principal de chaque 6^{ème} dans le suivi plus fin de ces élèves
 - Élaborer un suivi fin du parcours de chaque élèves : atteinte des objectifs du contrat, résultats scolaires, évaluation par séquence, évolution du comportement



Suite, présentation de l'équipe...

- l'ensemble de l'équipe pédagogique dans l'accompagnement et l'évaluation des élèves
 - Enseignants de français et de maths :
 - accompagner le ou les élèves PPRE dans les apprentissages disciplinaires, compte tenu du diagnostic élaboré et des compétences à travailler
 - poursuivre l'accompagnement de ces élèves dans les heures où il est seul et dans le cadre d'une différenciation pédagogique
 - évaluer les élèves
 - Les autres enseignants :
 - observer/conseiller et faire apprendre des compétences transversales préalablement ciblées dans chaque matière (contrat)
 - évaluer les élèves
- la CPE pour le suivi comportemental en dehors des cours
- l'AS et l'infirmière selon les situations particulières des élèves
- les familles : de la signature du contrat aux multiples contacts opérés au cours de l'année scolaire
- les intervenants extérieurs :
 - « théâtre » (un intervenant de l'association « Passage à l'Act ») : accompagner les élèves PPRE dans les apprentissages à réaliser en fonction du diagnostic posé (estime de soi, construction de son identité...)
 - « aide aux devoirs » (un éducateur de l'AMP - Association Meusienne de Prévention) : accompagner les élèves PPRE dans la gestion des devoirs, dans les apprentissages méthodologiques et la reprise de notions ou concepts non maîtrisés/appropriés
- Appel à un intervenant extérieur selon les situations : CATTP, orthophoniste, CISP...

Sans nommer les élèves totalement partie prenante de leur contrat



Dispositif d'évaluation diagnostique, formative et finale

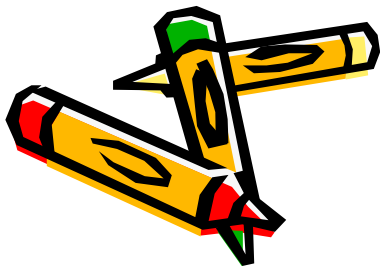
- Etapes d'élaboration du diagnostique :
 - Information aux professeurs des écoles lors de la réunion d'harmonisation de Juin - document « diagnostique » de repérage et de recueil d'informations qualitatives (pré fléchage des élèves),
 - document de « recueil d'informations » pour l'ensemble des équipes pédagogiques pour la période d'observation de Septembre à début Octobre,
 - Analyse des résultats des évaluations 6ème en français, maths et langues (travail avec le CIO),
 - Réunion des équipes pédagogiques + AS + Infirmière + CPE pour identifier les élèves relevant d'un PPRE : formulation des objectifs et des actions Elaboration d'un document diagnostique et d'un document de contractualisation,
 - Accueil des élèves et des parents pour signature du contrat.



Suite – Modalités d'évaluation



- Evaluation qualitative :
 - Evaluation en français et maths :
 - **Évaluation jade** : sur les items de français et de maths représentant les compétences de base (les exercices du cahier d'évaluation). **Cette évaluation nous donne l'indication la "plus" fiable de l'évolution des élèves dans l'acquisition des compétences de base. Les élèves passent toujours les mêmes exercices.**
 - **Evaluation des compétences du contrat par la professeure des écoles (français et maths).**
 - **Evaluation enseignant de français et/ou de maths** : sur les compétences visées dans le contrat et sur l'ensemble des compétences de base retenu dans la matière en début d'année.
 - **Evaluation théâtre** : sur les compétences retenues dans le contrat.
 - **Evaluation des compétences méthodologiques** : par les intervenants aide aux devoirs et évaluation par toute l'équipe pédagogique
- Evaluation quantitative :
 - **suivi des résultats scolaires** (moyennes générale, en français, en maths sur les 4 années)
 - **Suivi des entrées et sorties du PPRE** : cf. tableau
 - **un bilan qualitatif**, établi par séquence et un suivi est réalisé sur l'année pour chacun de ces élèves.



Exemple : un contrat élève

Document de contractualisation
Séquence 3
AIDE EN FRANÇAIS - AIDE EN MATHÉMATIQUES - THEATRE

- **Evaluation 6ème =** Français = 23.3% (PPRE = 28.1%) Maths = 38.6% (PPRE = 35,4%)
- **Diagnostic général**
 - A - Les apprentissages :
 - a des capacités mais ne les exploite pas
 - difficultés de repérage dans le temps et dans l'espace
 - difficultés dans la maîtrise de la langue (conjugaison, accords ...)
 - B - La méthodologie et le travail :
 - travail manque de rigueur- leçons non ou mal apprises
 - C - Le personnel :
 - investissement mitigé
 - semble ne pas vouloir se mettre au travail
 - n'est pas volontaire
 - D - Le contextuel : familial, médical, éducatif, social
 - rien à signaler
- **Positionnement de l'élève :**
 - Elle réussit un peu en français mais l'anglais est difficile pour elle. Elle voudrait progresser dans ces deux matières. Elle souhaiterait quitter l'aide aux devoirs du soir car cela l'a fait partir à 17h10 tous les jours. Le théâtre lui a permis de mieux s'exprimer.
- **Positionnement de la famille :...**
- **Objectifs à atteindre :**
 - Français :
 - Prélever des informations explicites dans un texte simple, les croiser afin de construire du sens
 - Construire une phrase grammaticalement correcte
 - Maths :
 - Connaître les propriétés des quadrilatères
 - Savoir nommer les quadrilatères- Trouver l'opération adéquate dans un problème simple.- Savoir analyser son résultat (se demander s'il est vraisemblable).
 - Théâtre :
 - Approfondir le travail effectué au cours de la séquence précédente
 - Utiliser sa voix correctement, oser faire...



Signatures : Elève Famille Equipe de direction

BI LAN 2006/2007

il nous a permis de faire le point
sur les éléments suivants :

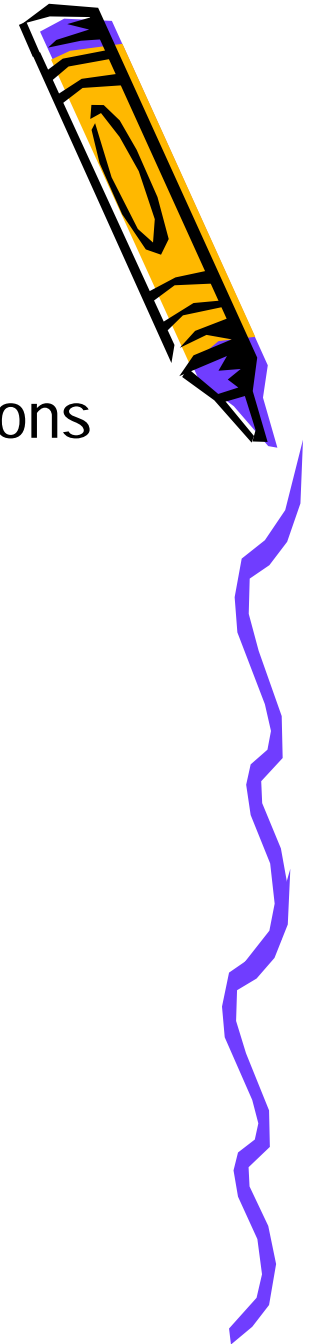
- Validation du dispositif « programme d'actions de prise en charge des élèves en difficultés » (quelques régulations)
- Place et rôle des PPRE dans ce dispositif : spécificité
1 élève - 2 à 3 compétences - prise en charge par toute l'équipe
- En moyenne 30 élèves dans le dispositif dont 15 PPRE
- Progrès des élèves : non décrochage mais fragilité persistante ??
- Interrogation des pratiques mises en œuvre avec les équipes enseignantes



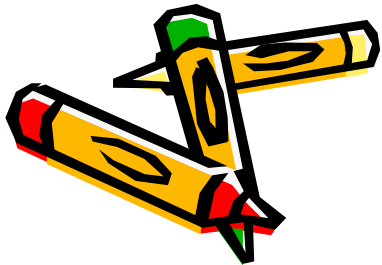
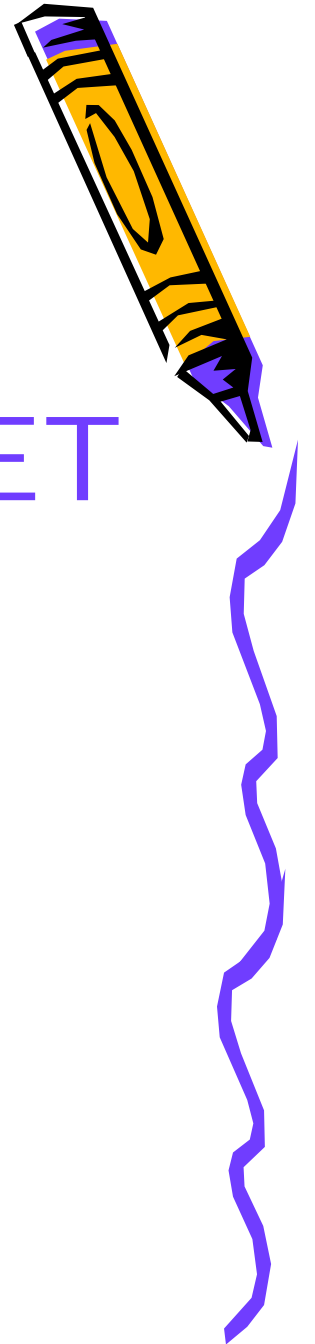
Suite du Bilan

Les conditions de réussite des PPRE

- Une organisation complète et précise des actions favorisant la prise en charge de toutes les dimensions de l'élève
- Des outils pertinents :
 - un socle de compétences opérationnel
 - d'évaluation et de suivi
- Un repérage fin des élèves
- Un engagement de la totalité de l'équipe pédagogique de la classe
- Des pratiques pédagogiques diversifiées

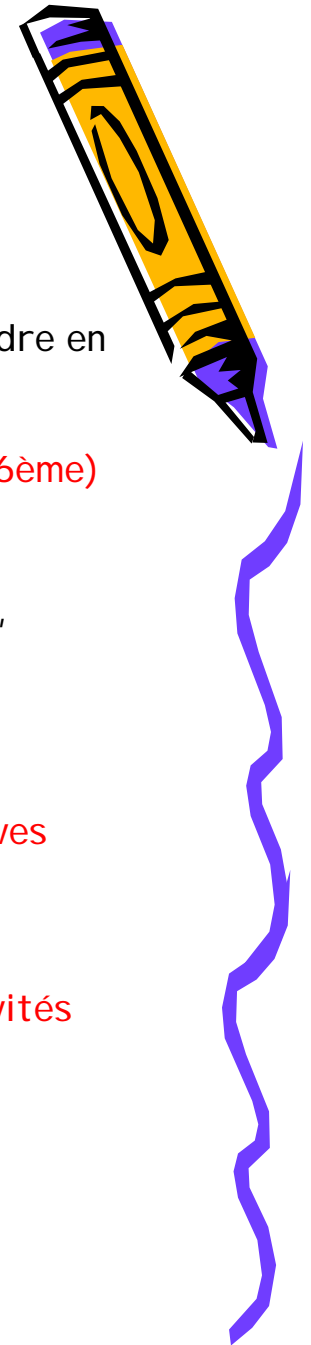


PERSPECTIVES ET PROJET 2007/2009



Les objectifs pour 2007/2009

- En terme d'enjeu :
 - Identifier en quoi un PPRE introduit suffisamment de souplesse pour prendre en compte réellement les difficultés de ces élèves ?
- En terme d'organisation :
 - Renforcer la qualité de la prise en charge dans les cours (co-intervention 6ème)
 - Construire des réponses novatrices en 5ème
- En terme d'équipe :
 - Mobiliser au maximum les équipes pédagogiques dans l'observation, le suivi, l'évaluation et surtout l'accompagnement pédagogique)
 - Développer la nature et l'engagement des équipes
- En terme de pratiques pédagogiques dans la classe :
 - Diversifier les approches et les pratiques pédagogiques utilisées
 - Proposer des activités d'apprentissage diversifiées et spécifiques aux élèves PPRE dans la classe
- En terme d'apprentissage :
 - Tailler sur mesure un contrat pour chaque élève ?
 - Construire des solutions pour faire progresser les élèves, en terme d'activités d'apprentissage
- En terme d'évaluation :
 - Utiliser les outils d'évaluation pertinents



Les engagements liés à l'expérimentation

- L'engagement de l'équipe
 - La production de réponses novatrices et concrètes
 - La rédaction de l'expérimentation de son projet aux activités d'apprentissage proposées aux élèves
 - Un travail sur au moins 3 années
- L'engagement du rectorat
 - Une contractualisation
 - Un suivi méthodologique par un membre du PASI dans le déroulement du travail d'écriture
 - Un accompagnement pédagogique selon les besoins sous forme d'informations/formation
 - Une rémunération des personnes engagées dans le travail d'écriture.

